

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5382

présenté par

M. Le Fur

à l'amendement n° 4209 de M. Accoyer

APRÈS L'ARTICLE 1ER QUATER

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et du Conseil économique, social et environnemental ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet du présent sous-amendement est de permettre également la consultation du C.E.S.E. sur toute modification législative du régime de la filiation.